Les places dans la construction urbaine.
Trio de réflexions sur leur actualité, projection et avenir à Nancy

Jean-Pierre Husson
Professeur émérite de géographie
Membre titulaire de l'Académie de Stanislas

Les places sont des figures dans la ville. Elles occupent souvent un statut envié dans la cité et exercent un rôle essentiel mais évolutif dans la pratique de la ville. Elles s'inscrivent en creux dans le bâti, se répètent et apportent de la régularité au tissu urbain (Panerai, 1999). Par leur volumétrie, elles répondent à une organisation pensée dans trois dimensions. D'abord, verticalement dans la mesure où elles associent les façades alignées qui la cernent aux travaux d'embellissement[1] (Claval, 2011) surtout entamés à l'époque des Lumières[2] et encore lors des travaux conduits sous Haussmann. Ensuite, au niveau du sol, en privilégiant l'occupation de surfaces planes ou nivelées par des terrassements effectués pour corriger les déclivités (Davrius, 2012)[3]. Les opérations de requalification des façades sont notre contribution à ce chantier sans cesse repris. Enfin, en associant ce qui est situé sous la place, le sous-sol étant de plus en plus investi par des constructions invisibles mais utilitaires, par exemple des réseaux logistiques enterrés ou des parcs de stationnement, parfois des bassins de rétention d'eau[4], plus rarement des galeries marchandes[5]. Les places méritent donc d'être illustrées par des coupes traduisant cette épaisseur spatiale chaque fois qu'il faut se projeter sur un nouvel aménagement à faire vivre et évoluer. Les logiciels en 3D rendent ce service et facilitent le dialogue entre les donneurs d'ordre, les techniciens et les usagers. Les places sont de l'espace disponible à partager entre tous et se déclinent dans un grand nombre de mots ; le vocabulaire qui s'y réfère étant riche, nuancé et évolutif. Par exemple, le mot « embellissement » qui fit florès au XVIIIe siècle mériterait d'être réhabilité. À la suite des places, il faut évoquer les cours, promenades, esplanades, « mails[6] », quais, squares[7], parvis, voire les ponts[8] ; et encore

[1] À l'embellissement cartésien du siècle des Lumières succède au XIX° siècle une autre acception, celle de la mise en scène pittoresque de la ville.

[2] Dans l'*Encyclopédie*, (tome 17, p 277), le chevalier de Jaucourt tente de définir la belle ville. « Dans le concours des rues, on pratique des places dont la principale est celle où les grandes rues aboutissent, et on décore ces places en conservant une uniformité dans les façades, et avec des statues et des fontaines ».

[3] La création de la place d'Armes à Metz fut faite pour illustrer le pouvoir de l'État, la cathédrale étant rapprochée de l'Hôtel de ville, du Corps de garde et du Parlement, avec suffisamment d'espace pour faire évoluer les troupes du Roi. Il fallut sacrifier le cloître, raser des maisons canoniales, faire disparaître l'église Saint-Gorgon et son cimetière. La topographie des lieux conduisit aussi à abaisser le sol de 5 m.

[4] A Vandoeuvre -lès-Nancy, la reconfiguration, l'embellissement, le verdissement de la place du Vélodrome amènent à s'éloigner du modèle de place giratoire. Prioritairement, cet ensemble de travaux est relié à la création d'un vaste bassin de rétention des eaux (30 000 m^3).

[5] Vers 1985, Montréal rencontra une grave difficulté technique quand la cathédrale Christ Church, soumise à des mouvements d'affaissement, dut être renforcée dans ses fondations. La dalle injectée fut optimisée en créant sous le monument une vaste galerie marchande.

[6] Le mot « *mail* » est à rapprocher du maillet, un ancêtre du jeu de croquet. Le terme fut à la mode dans le nouveau monde, en particulier avec la grande perspective conçue par Pierre-Charles L'Enfant à Washington.

[7] Square, petit jardin public, en général carré, fermé pour accueillir les petits enfants. Le square est un aménagement de proximité défini comme étant accessible en moins de 10 mn. de trajet de marche par des parents ayant à tirer une poussette.

mobiliser tous les linéaments, raccourcis et passages ouverts ou couverts qui animent, irriguent, relient les places entre elles. Celles-ci sont des espaces nodaux dans le cœur des cités[9], des lieux de convergence que chacun peut s'approprier et user en fonction de ses attentes, souhaits et encore de ses pratiques spécifiques de la ville (Bertrand, Listowski, 1984).

Dans son acception classique, la place relève du haut-lieu (Debarbieux, 1995)[10]. Ce dernier peut être mis en analogie avec la figure de rhétorique représentée par la synecdoque, autrement dit le raccourci entre un objet et le tout formé. C'est par exemple un détail des grilles dorées de Jean Lamour pour évoquer la place Stanislas, voire par extension l'ensemble du périmètre des Lumières bénéficiant d'un classement par l'UNESCO (1983). La place entasse du patrimoine approprié et revendiqué par les usagers et touristes. Associée à l'idée de bien vivre, de bien-être (Bailly, 1981), elle se prête à la flânerie, au temps passé sur une terrasse pour boire ou se restaurer. Son mobilier urbain est soigné et participe au confort qui est attendu. La place est confluente. Son avenir est menacé si elle est réduite à une fonction de passage ou encore reléguée au rôle de belle endormie. Pour vivre et évoluer, la place doit être portée par les évènements qui y sont programmés, attendus. À Nancy, la continuité dessinée entre la place Stanislas et la place de la Carrière est ainsi animée par le défilé de la Saint-Nicolas[11] (autour du 6 décembre), par les jardins éphémères thématiques renouvelés chaque automne, par la manifestation du Livre sur la Place au moment de la rentrée et tout l'été par les éclairages nocturnes conçus pour illuminer les façades par des jeux scéniques. Ainsi approchée, la place relève de la mise en scène alimentée pour entretenir d'intenses chassés-croisés qui font vibrer les places les plus en vue. Elle affiche la réussite et le rayonnement de la cité. D'aucuns associent la place Navonne au cœur de Rome, la place de la Concorde et son prolongement par les Champs Elysées à l'ouest parisien et à l'essentiel des temps forts de l'histoire nationale, etc. Comme Ferrare, Nancy fut à l'origine formée de deux villes qui se tournaient le dos. L'enfilade de ses trois places centrales, et tout particulièrement la magnifique agrafe formée par la place Stanislas (124 X 106 m.) (Caffier, 2005) exerce depuis novembre 1755[12] un rôle de trait d'union pour faire palpiter le cœur de ville traversé par le long et rectiligne tracé qui court de Saint-Max à Laxou-Maréville. Erigée grâce au concours d'artistes en tous genres, la place Stanislas aboutit à une « subtile et majestueuse réécriture de l'espace urbain » (Bouvet, 2005), et fut réaménagée en 2005.

Les prolégomènes évoqués problématisent le sujet à traiter, montrent le parti pris retenu d'envisager la place dans une acception large qui lui confère une dimension hybride, ce qui translate le sujet bien au-delà de la seule dimension admirative portée aux places royales. L'objectif est également de porter une attention particulière à la capitale des ducs dotée depuis 2015 du rang de métropole. La ville est riche d'une cinquantaine de places inventoriées. Le

---

[8] Les chansons enfantines rappellent que l'on dansait sur le pont Bénézet à Avignon et sur le pont de Nantes. Actuellement, l'architecte Marc Mimram milite pour reconcilier la ville avec cette infrastructure qui doit être à la fois passage et lieu de vie.

[9] Déplorons que les entrées de ville soient trop souvent privées d'espaces publics, de places ; ce qui réduit l'urbanité de ces lieux. Consulter en ligne sur le site de l'Académie la communication prononcée sur ce sujet par J.-M. Simon et moi-même à la date du 13 octobre 2017.

[10] Après la destruction totale du centre de Varsovie, les Polonais ont reconstitué à l'identique la vieille place de Ryneck qui est un haut-lieu touristique de la cité. Les récents aménagements des berges de la Vistule qui s'écoule au pied de cette place créent des cheminements verts pour une découverte par mode doux de déplacement dans la capitale.

[11] Le succès des fêtes organisées autour de Saint Nicolas conduit la ville de Nancy à préparer une candidature (mars 2021) pour une inscription de ces manifestations au patrimoine immatériel de l'UNESCO, comme l'est le carnaval de Granville.

[12] Date de son inauguration.

propos tenu part de la diversité des formes, des tailles et des trajectoires des places. Ce préalable évoqué montre que la place se vit, évolue, change, peut se détériorer, voire presque mourir ou renaître, retrouver un nouveau souffle. Un des principaux objectifs de son aménagement est d'en pérenniser la fonction d'espace bienveillant, amène mais renouvelé par la révolution numérique. Celle-ci renvoie au principe d'intelligence spatiale (Poncet, 2017) et connectée, et encore à la prise en compte de nouveautés, voire de postures inédites dans les pratiques urbaines ; par exemple les retranscriptions sur écran géant d'événements sportifs, les « *flash mob.* » ou encore l'errance, l'exclusion amenant à vivre en marge ou parfois dehors. Les places dessinent des scénarii d'évolution variés et sont largement modelées par le passage à l'ambition de ville durable avancée dans la charte d'Aalborg ; sans également oublier qu'elles sont soumises à la dimension métropolitaine. Dès 1968, Henri Lefebvre avait déjà anticipé ce processus, annonçant la crainte de l'appauvrissement de la vie urbaine. L'avenir du tissu urbain est menacé par l'effet de beigne[13] qui gagne nos cœurs de ville guettés par la dévitalisation (Pointereau, Bourquin, 2017), l'anémie ou la muséification. En dernier lieu, le texte s'interroge sur le rôle renouvelé de la respiration de la ville en appréciant les nouvelles intrications à inventer entre les places, les synapses qui les relient et les font vivre, enfin les trames vertes et bleues (TVB) reconnues par le Grenelle 2 de l'Environnement. Ceci est articulé avec la montée en puissance du projet de ville douce (*soft cities*), voire fertile[14], laissant de la place à de l'interstitiel nourricier (Menozzi, 2014). Dans ce contexte, les attributions de la place changent et peuvent renouer avec le principe d'utopie[15] (Stébé, 2011) qui était communément accepté dans les démarches d'aménagement et de cartographie des décideurs du XVIIIe siècle (Husson, 2009).

Diversité des héritages et legs

La place relève des grands gestes architecturaux, voire des audaces voulues par les princes, les édiles. Elles sont de l'espace public, et donc exposées au regard. Elles sont aussi sujettes à polémiques, voire à la cristallisation en psycho systèmes (situations nouées, inextricables où toutes les parties peuvent avancer des arguments recevables mais impossibles à faire cohabiter et négocier avec ceux des autres). L'espace public se mesure dans trois emboîtements gigognes, multiscalaires, qui caractérisent ces lieux. Successivement, l'armature de la ville, en particulier si la place est un vide *ex nihilo* laissé dans un plan orthogonal ou hypodamique (place Charles III dans le tissu géométrique des rues de la Ville Neuve cartographiée sur le plan de La Ruelle) (Husson, 2014), puis un objet local relié à la vie de quartier et fortement influencé par le parcellaire foncier qui la cerne, enfin un lieu spécifique et reconnu. Ces trois acceptions encadrent les évolutions des places situées entre permanences et changements, avec des modifications journalières et saisonnières dictées par les alternances diurnes /nocturnes et par le rythme des saisons. Tous ces paramètres tissent des trajectoires pour ce qui peut être appréhendé comme « une forme urbaine totale et non réductible à un de ses éléments » (Allain, 2005).

Pierre Pinon (1999) propose une typologie des places et souligne la fréquence des remaniements effectués, la ville étant par définition en chantier presque permanent. Elle se construit, se refait le plus souvent sur elle-même en couches qui s'inscrivent dans la mémoire

[13] Le mot fut lancé par les urbanistes américains effarés de voir s'effondrer le cœur de Detroit au moment de son déclin industriel. Ils parlèrent de *Dunuts* francisé par les Québécois en beigne (beignet vide en son centre).

[14] Cette exposition tenue en 2011 au palais de Chaillot soulignait que la ville de demain est à la fois traversée par l'horizon, l'eau, l'air et le vent.

[15] « L'utopie tente par l'imaginaire et le rêve de dessiner les contours d'un monde harmonieux, histoire de réhabiliter un horizon de sens viable » J.-M. Stébé, 2011, p. 22.

de son sol. Selon P. Pinon, la place est réservée par un prince qui édicte sa volonté d'urbaniste-aménageur. Elle peut être conquise suite à des arasements, embellissements, alignements ou encore régularisée, ce qui fait la symbiose des deux catégories précédentes. Les places nancéiennes répondent en partie à cette typologie. J'y ajoute la place complexe, c'est-à-dire magnifiée par les perspectives et synapses qui contribuent à son rayonnement.

Les places créées *ex nihilo* évoluent en général peu. L'actuelle place du marché demeure presque dans son volume initial voulu par Charles III. Elle se réfère à la famille des places réservées. A l'inverse, son environnement a changé, avec une impression de continuité dans le fait qu'elle semble mal née. Le plan de 1611 la montre inaboutie, seul son flanc S-SO étant alors investi par le marché au blé, l'hôtel de la ville et encore une belle fontaine dont on connait l'aspect grâce à un dessin de Deruet, avec trois gros tuyaux jetant l'eau en abondance. Suite à la construction de l'église Saint-Sébastien (1731), cet îlot a été rasé (1751)[16] pour offrir du dégagement à la façade dessinée par Jennesson, l'espace étant ultérieurement réinvesti par le marché. Les opérations de rénovation étalées entre 1964[17] et 1976[18] demeurent difficiles à cicatriser. Le Trident et les autres *buildings* tracent une ligne qui n'est pas en phase avec les proportions de la place (12 000 m^2). Récemment réaménagée en portant le nom de son créateur, la place sert de mise en scène pour sculpter la lumière à partir de quatre grands mâts[19] . L'objectif est d'y créer et développer de nouveaux usages. Les pavages à l'effigie du duc sont un clin d'œil à l'histoire[20].

Doc. n° 1
La place Charles III et ses pyramides lumineuses : donner aux nocturnes de la place une dimension nouvelle (cliché J.-P. Husson, 2017)

La place a souvent évolué, s'est agrandie, a été conquise. Les plans des travaux engagés pour ériger l'église Saint-Epvre et son parvis (1866) montrent que l'urbaniste n'a pas hésité à tronquer puis mettre en alignement la rue du Maure qui trompe et à raser plusieurs

[16] L'hôtel de ville est érigé place Stanislas
[17] Inauguration du building Joffre-Saint-Thiébaut
[18] Inauguration du centre commercial Saint-Sébastien
[19] Chantier réalisé par Valmont structures
[20] Depuis mars 2013, dix-neuf taques en fonte sont essaimées dans le sol de Nancy. Elles stylisent en 3 D la carte de 1611. Ce mécénat (PAM) montre tout l'intérêt porté par les aménageurs aux différents messages retenus dans les types de substrats urbains.

pâtés de maisons. Il s'agissait se rompre avec le fouillis médiéval et les activités[21] logées sous l'ombre portée de la romane Saint-Epvre. Cureter le quartier permit d'élargir la rue des Dames, de loger la nouvelle église néo-gothique et de dégager son parvis. Aujourd'hui, ce dernier surplombe une place refaite, cernée par des terrasses de café qui partent des arcades. La place demeure un giratoire. Son pavage relève de la pose en queue de paon. En son centre se trouve une statue équestre du duc René II due à Matthias Schiff (1883).

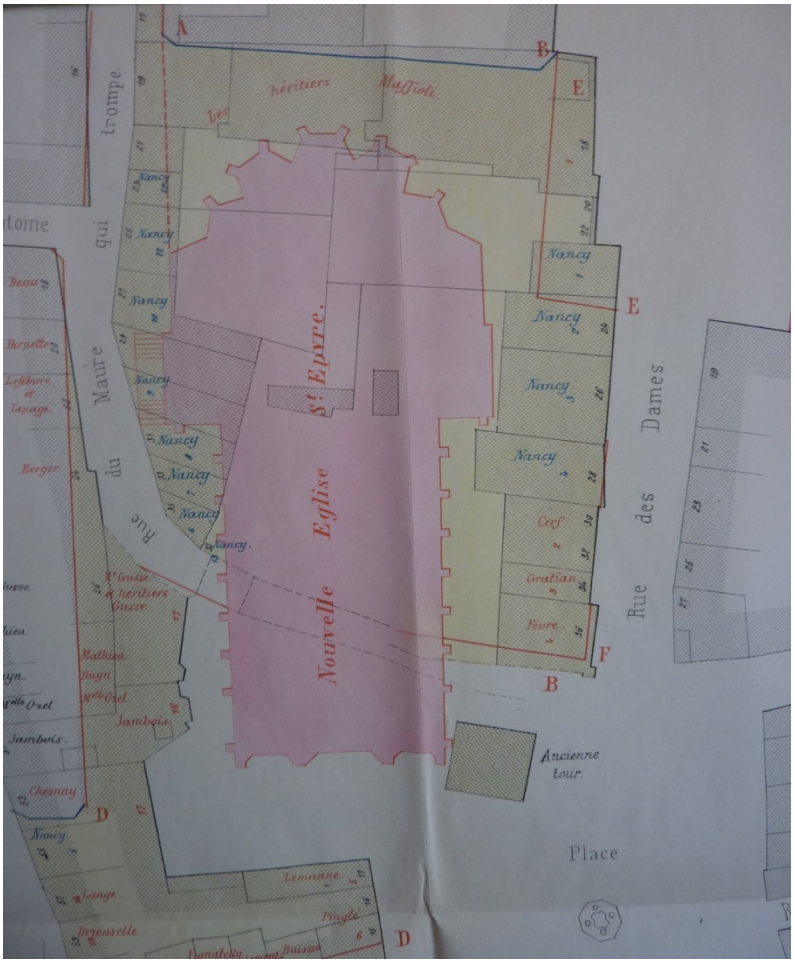

Doc. n° 2.

Cet extrait du plan cadastral de 1866 montre l'ampleur des dégagements opérés pour loger la nouvelle église Saint-Epvre, son parvis et la place qui lui donne de la perspective (cliché J.-P. Husson, fonds lorrain de la BUFR Lettres, Nancy)

Par sa position occupée et sa genèse, la place de Grève, actuelle place Carnot (120 X 165 m) peut être rangée dans la catégorie des places régularisées. En effet, la place naît à la suite de la percée de la rue des Michottes (1768) qui perfore le bastion du même nom pour faciliter la liaison avec la Ville Neuve. Le chantier dut traîner. Dans son tableau daté de 1801, J.-B. Claudot[22] montre que l'actuelle rue G. Simon est un vaste désordre, que le cours Léopold (305 X 120 m) reste peu urbanisé[23]. Le plan Mique (1770) attribue le nom de Nouvelle place à l'espace qui deviendra successivement place de Grève (1850), place de l'Académie (1867) et enfin place Carnot (1895). Son aplanissement a imposé d'araser un pan du bastion des Michottes et encore le bastion Notre-Dame. En 1850, un château d'eau est signalé en son centre. Il fut matérialisé par une belle fontaine établie en 1831, améliorée en

[21] Le plan de La Ruelle (1611, référence 35) nous dit « Place Saint-Epvre où l'on fait la poissonnerie et le marché aux herbes ». Sur la Grande Place sont vendues toutes sortes de gibier, volailles et fruits. Enfin, la place Notre Dame est un parvis sans activité marchande mentionnée.

[22] J.-B. Claudot Le bastion des Michottes ou Vue du fossé séparant la Ville vieille de la Ville neuve. Le tableau est conservé au Musée Lorrain.

[23] Sur le terrain, on constate que la continuité des deux places n'est pas tout à fait réalisée. Un décrochement existe dans l'alignement des maisons situées côté Vieille Ville.

1879 quand la ville reçoit en abondance les eaux des captages pris sur la Moselle et qui finit par être abandonnée (1950), son socle étant ensuite évacué. Au XIXe siècle, la poursuite des travaux d'aplanissement s'avère lente faute d'une dynamique urbaine seulement débutée sous le Second Empire et qui s'impose à la fin du siècle. Ainsi, sur l'emplacement du cours Léopold l'empreinte du bastion de Salm perdure longtemps, les projets de lotir le cours n'aboutissent pas.

La place Stanislas est emblématique, connue de tous. Depuis 1755, elle fait sienne l'histoire de la ville et le déroulé de ses événements. À son sujet, des cortèges d'auteurs ont été prolixes et l'abondance de livres richement illustrés fait foi de ce constat. L'approche géographique ici envisagée amène à la voir ou la percevoir autrement ; bref à souligner son organisation dans la pratique de la ville. La place fut conçue à une époque ou l'essentiel des circulations piétonnes disputaient l'espace traversé ou investi aux carrosses et chariots. Depuis 2005, la place jusque-là malmenée par sa fonction de giratoire [24]est redevenue piétonne, les actuels projections d'aménagement conduisant à étendre cette piétonnisation progressive en direction de la Carrière et de la place d'Alliance. Si la place Stanislas est un écrin patrimonial, sa pratique change avec l'essor des modes doux qui la font vivre différemment le jour et la nuit. Fréquentée, c'est également un des lieux les plus connectés de la ville. Cet espace est perméable. On peut regretter que la ressource urbaine de l'eau à faire jaillir de vasques [25] y occupe une place modeste. S'inspirer ou revisiter le plan visionnaire que Jules Hardouin-Mansart avait soumis en 1702 à Léopold[26] peut être une piste pour faire encore évoluer la place, la mettre dans un jeu systémique élargi qu'il reste à inventer pour aller jusqu'à la Meurthe comme le prévoyait ce fécond projet. Plus près de nous, prendre en compte les changements qui s'opèrent (ouverture en cours du Musée Lorrain par le palais du Gouverneur) et mise en attente de la reconfiguration des quatre hectares de la Cité administrative sont de magnifiques leviers pour repenser une nouvelle acception des réseaux de places, avec l'importance à accorder aux pavages, coloris, lignes et encore avec la nécessaire prise en compte des personnes à mobilités réduites.

Doc. n° 3

La place Stanislas, les deux corps de bâtiments volontairement maintenus abaissés par le maréchal de Belle-Isle, l'arc Héré. Au second plan la grande roue, au dernier plan la flèche de Saint-Epvre (cliché J.-P. Husson, janvier 2018).

[24] 15 000 véhicules jours

[25] La place des Terreaux à Lyon a été repensée par C. Drevet et D. Buren qui ont retenu l'eau comme objet protagoniste de la refonte de la mise en scène de ce site ouvert sur 69 jets d'eau (Kottas, 2007).

[26] A.N. CP/R/4/825 Voir Bertrand Jean-Sébastien, 2014, « L'œuvre de Jules Hardouin-Mansart en terres lorraines ». Nancy, *Annales de l'Est,* numéro Spécial, p. 105-120, p. 110.

La place comme *continuum* urbain

Ce qui porte l'usage de la place est inscrit dans les principes fondamentaux de la ville : civilité, confort, échange, débat, démocratie locale, etc. Conçue comme une sorte de ville dans la ville, la place est entretenue par les efforts de mixité, *a minima* de cohabitation qui y sont développés, en particulier grâce aux grands événements partagés : fêtes, feux d'artifice, bals populaires, etc. L'œuvre d'art célébrée sur la place participe également à cette promotion chaque fois que les édiles s'exercent au mécénat[27] D. Harvey (2009) insiste sur le fait que la ville ne se limite pas à un droit individuel de la ressource urbaine mais qu'il y co-enrichissement dans le fait que nous changeons et que la ville change avec nous. Dans ce constat, les places exercent un rôle primordial. Elles vivent quand elles ont la capacité à retenir, à attirer, à exercer un rôle à la fois de rassemblement et de diffluence. Ces attentes s'opposent à la seule fonction de corridor qui peut vider une place de son sens initial et même mettre à mal le fait qu'elle est un lieu de vie pour ses habitants. La place mérite d'être aimée, de montrer que l'on s'y sent bien. Cette ambition légitime n'est pas toujours facile à faire cohabiter avec la sécurité[28] diurne et nocturne. Pour l'exercer, il faut bannir la présence d'angles morts, d'espace difficiles à surveiller ou encore veiller à ce que le mobilier urbain ne soit pas détourné de sa fonction initiale.

Les places mutent, évoluent, changent d'aspect et de fonctions au rythme qui leur est imprimé. En accueillant la foire en avril et les cirques à des dates qui sont irrégulières, la place Carnot a des difficultés à créer son rythme et peut difficilement recevoir un jet d'eau qui l'embellirait, la déléguerait en parvis du campus Droit-Sciences économiques faute de s'inscrire dans une politique de quartier car, localement, une part importante du foncier appartient à l'État ou aux collectivités. Les travaux en cours voulant redonner du lustre à la place et au mémorial Désilles sont sans doute la première tranche du changement à opérer. Cette place ornée d'une porte (Porte Neuve datée de 1784) qui devait annoncer le début de la route royale conduisant à Metz devint lieu de mémoire pour honorer les Lorrains partis combattre à Yorktown, lors de la guerre d'Indépendance des États-Unis. L'espace mémoriel, symbole de l'autorité républicaine garante du devoir de souvenir, avait besoin d'être refait, verdi (26 arbres) et détourné des flux de circulation automobile. Les travaux en cours s'accompagnent du pavage de la place du Luxembourg qui jouxte le site[29].

Aujourd'hui toute décision qui affecte ou concerne une place relève d'une décision retenant deux échelles. D'abord, la compréhension du système ville et les moyens à avancer pour lutter contre toutes les menaces de dévitalisation qui apportent avec elles le cortège de la pauvreté, de l'insécurité pouvant rendre infréquentable un ilot. Ensuite, le temps nécessaire à la conduite du projet, sa faisabilité, sa réalisation, son épanouissement, son entretien et encore son inscription dans le Plan de Déplacement Urbain (PDU). Bref, en étant réunis tous ces paramètres nécessitent environ quatre décennies. Ce croisement des échelles spatiales et du temps s'épaissit alors que nos pratiques de la ville évoluent. Il faut à la fois miser sur des

[27] À Epinal, Philippe Séguin avait retenu ce choix en faisant appel à César (le V de la victoire) ou B. Venet (la ligne indéterminée). Christian Pierret avait fait ériger à Saint-Dié-des-Vosges la Tour de la Liberté pour commémorer le Bicentenaire de la Révolution. Aujourd'hui, signe des temps et message en faveur de la biodiversité, des ruches sont installées sur cette tour.

[28] Voire les débordements, par exemple les sept tilleuls coupés sur la place d'Alliance par des forestiers en colère (19 mars 2012).

[29] Les coûts de tels travaux sont en général à amortir sur 40 ans, ce qui signifie que l'aménageur ne doit pas se tromper d'objectif, de cibles et de qualité dans les moyens et matériaux qu'il mobilise, par exemple 0,6 million d'euros pour l'opération Désilles (2018) mais 5,5 millions pour la réfection des sols, balustrades et décors de la Place Stanislas entre 2004 et 2012.

éléments de garantie et sur des audaces pour trouver l'alchimie nécessaire du succès dans la pérennité des travaux engagés. Ce dosage attendu n'est pas toujours au rendez-vous, surtout s'il y a en mémoire des cicatrices dans l'histoire des places. La place Thiers[30]/place de la gare[31] a été en son temps saisie de ces déconvenues. Créée en 1855 pour servir de parvis à la gare et gagnée sur les affaissements de l'ancien étang Saint-Jean, la place reçoit les voyageurs[32] désormais également redistribués en direction du parvis Saint-Léon qui fait face à l'église. Longtemps mal aimée, encombrée de baraques commerciales et encore ventée par le souffle qui s'enroulait à partir du haut de la tour Thiers, la place est désormais refaite, mise à plat et en couleur grâce aux 756 puits colorés de produits des cristalleries Daum. Ces sortes de vitraux percent la dalle des parkings (silos de 520 places, 72 arrêts courts et abri de 200 cycles). Les trois dimensions de la place (hauteur, sol, sous-sol) sont bien identifiées et répondent à l'alternance des matériaux pierre (Jaumont, Euville, Savonnières), voire l'arrivée prévisible du matériau bois. Avec cette tranche de travaux (2013-2015), Jean -Marie Duthilleul débutait la mise en construction de Nancy Grand Cœur, avec la place au cœur des articulations des projets de ville. Les travaux ne sont pas finis. Le futur de la galerie marchande n'est pas encore arrêté. La dé minéralisation des lieux exige du temps. Les passants doivent s'habituer et apprivoiser les sièges *design* de Sébastien Wierinck, etc. Désormais, on évoque en urbanisme le principe de résilience pour parler des cicatrisations attendues. La fête est un levier de cette évolution. Ainsi l'implantation temporaire d'une patinoire (24 nov. 2017 au 7 janvier 2018) a participé à ce mouvement.

Doc. n° 4

Les décors *design* signés par Sébastien Wierinck, place de la gare, pour apprendre à y flâner (cliché J.-P. Husson, janvier 2018)

Beaucoup de places ont, en lien avec leur génèse et en fonction de la position occupée, des difficultés à s'imposer. Ainsi, la place des ducs de Bar qui pourrait être mise sous l'ombre portée du parc Sainte-Marie, est redevenue un square fermé. En 1974 est creusé un réservoir de rétention de 30 000 m^3 puis un parking organisé en régie, avec une contenance de 94 places. La partie au sol doit attendre 2010 pour devenir à la fois terrain de sport, espace vert,

[30] Adolphe Thiers fut avant tout pour les Lorrains l'homme politique qui libère la province de l'occupation des troupes prussiennes. A Paris, c'est surtout le souvenir du Versaillais qui brise la Commune de Paris. La statue fut enlevée lors des travaux des années soixante-dix.
[31] Au 1° janvier 2018, elle prend le nom de Simone Veil, ministre de la Santé, membre de l'Académie française.
[32] 9 millions de passagers annuels estimés.

lieu traversé. Bien vite, il faut déchanter. Incivilités nocturnes, bruits, etc. obligent à clôturer l'espace et à en fermer l'accès la nuit[33] afin de rétablir un lieu accueillant et apaisé.

Au cœur des Trente Glorieuses, l'étalement des villes et l'extension des grands ensembles se fit hâtivement, souvent dans l'urgence afin d'éradiquer les taudis, répondre à l'exode rural et encore aux flux migratoires. Tout cela est bien connu, déploré et s'accompagne du constat que les nouveaux espaces urbanisés ont peu fait de cas de l'urbanité, de la place, du lieu où se rencontrer. Ainsi, sur le Haut du Lièvre (1958-1971), en faisant grand, en traçant l'avenue Pinchard arrêtée sur le merlon des carrières Solvay (extraction débutée en 1895, arrêtée en 1984), on avait essentiellement réalisé de l'habitat. L'offre commerciale interne se limitait aux Ombelles et aux Tamaris désormais vidés de leur substance. Ces patios se comprenaient dans un contexte d'intense animation, de fortes densités. Le seul noyau d'urbanité originel réunissait l'église N-D des Pauvres, la mairie annexe et le vaste parking investi par le marché dominical. La requalification urbaine associée à la mise à disposition du foncier Solvay eut ses temps forts : l'élagage du Cèdre Bleu, les écoquartiers, les squares et jardins partagés, les pieds d'immeubles redevenus lieux de vie. L'urbanité est réinstillée dans la Ville Haute. D'abord avec la connexion de la ligne du tram et ses cadences rapides. Ensuite, avec la création du centre commercial Solvay (12 cellules reconnaissables à l'usage d'éco matériaux) et le fonctionnement du marché (dimanche 8h.30-13h.) Ces lieux publics s'étoffent en lien avec le jardin botanique forestier situé au centre du nouveau quartier. On peut cependant s'interroger sur le changement à donner aux places dans ce contexte de dilution des densités urbaines, avec la répétition voulue par Alexandre Chemetoff des noues végétalisées et des décors de calcaire bajocien. Ce dernier éclairage montre que la place investit de nouveaux territoires si l'on consent à modifier les critères qui la définissent. Elle est portée par des interrogations nouvelles. Ici, probablement plus qu'ailleurs par trois images : la nature retrouvée, la connectivité intelligente, le marché comme espace de brassage et de diversité des goûts alimentaires. La création d'une halle invitant à partager tables et barbecues fait partie de cette évolution.

La place dans la ville douce

Grâce à l'entretien de sa polyvalence, la place est le levier ou le levain de la civilité. Cet atout mérite d'être soigné et entretenu dans la ville, y compris en condamnant toutes les velléités qui font ramper les communautarismes et veulent nous apeurer avec les diverses formes d'attentats aveugles ou ciblés[34] qui égrènent l'actualité. L'eau, l'air, la lumière doivent rester les éléments traversant de la place gagnée par les modes doux de transport. A l'échelle du quartier, la place est un bel objet pour maintenir le cap de la qualité dans le système ville, à l'heure de l'Anthropocène où l'homme serait devenu une force quasi géologique capable de modifier le climat, les courants, les fleuves, etc. (Boquet, 2018). Ce constat peut être réuni en quatre points pour évoquer l'environnement urbain (Paddeu, 2017). D'abord l'approche naturaliste visant à conserver de la nature urbaine en points, lignes, synapses, corridors et plaques dans la ville mise en réseaux de nature. Il s'agit de préserver des continuités écologiques et de voir dans la nature urbaine une infrastructure capable de porter des externalités positives, par exemple lutter contre l'ilot de chaleur. La biodiversité facilite

[33] Beaucoup de parcs sont fermés pour la nuit, par exemple La Pépinière, le Parc Sainte-Marie, le parc Verlaine, Olry, etc.

[34] Les fêtes de la Saint-Nicolas ont été réorganisées avec faste après deux années d'interruption décidées pour appliquer Vigipirate.

l'adaptation aux changements et s'insère dans tous les métiers de l'aménagement urbain[35]. Ensuite, solutionner le conflit entretenu chaque fois que la décision est incomprise, inacceptable, inacceptée faute de gouvernance, de débat public et de démarche pédagogique engagée. En dernier, l'attention portée aux milieux de vie appréhendés dans des échelles emboîtées pertinentes, complémentaires les unes des autres et qui fonctionnent en système, avec des processus d'action, rétroaction, bifurcation. L'émergence du modèle de ville fertile invite à revoir nos analyses urbaines, ce qui s'opère depuis environ une génération, avec en toile de fond la triple dimension énoncée par Edward Soja[36] : l'espace perçu, conçu, vécu. Ce changement porte une vaste vague de renouveaux et d'audaces à inventer pour les villes que l'on peut oser qualifier d'aimables (Marthouzet, 2014), voire de frugales (Haëntjens, 2011). Je propose de regrouper cela sous le vocable de trois verbes : circuler en flânant, clapoter, verdoyer/respirer.

Circuler en flânant. Les places sont ou redeviennent piétonnes, avec des étapes de transition bien compréhensibles. Ces évolutions relèvent de négociation et dépendent aussi du coût accepté pour stationner en ville (durée autorisée, prix par unité de temps). L'idée est de pouvoir flâner[37] à nouveau, avec l'aide de bornes intelligentes pour se connecter, en pratiquant des trajets multimodaux (tram, minibus, vélo, trottinette, marche) ; les réseaux et pratiques évoluant entre le jour et la nuit. Le vélostan change notre pratique des voiries, des places, des raccourcis. En 2017, la maison du vélo, c'est 1700 vélos et encore 2000 contrats signés[38]. Le réseau s'étend sur 220 km. S'y ajoutent les linéaires passés à une vitesse de 30 km/h. Ils sont qualifiés de voies apaisées. Beaucoup de places demeurent hybrides par les fonctions qu'elles tentent de faire cohabiter. La place Dombasle répond au moins à quatre attentes. Elle demeure partiellement un parking pour les voitures soumises à une rapide rotation, avec une place dédiée au co voiturage et encore des emplacements pour les vélos. Elle reste cernée par les flux de véhicules qui peuvent encore contourner le pâté de maisons. Elle sert de débordement à l'entrée du lycée H. Poincaré qui est ici à l'exigu. Enfin, elle devrait pouvoir valoriser la mémoire du grand agrarien Mathieu de Dombasle dont la statue est due au ciseau de David d'Angers.

Doc. n) 5

La place Dombasle, ses fonctions hybrides, délicates à faire cohabiter pour un temps de transition avant d'évoluer vers une place piétonnisée (cliché J.-P. Husson, 2017)

[35] Sur le site ARTEM, les réseaux de jardins et mares d'eau dispersés sur le campus participent à la renaturation conçue par la paysagiste Claire Alliod. La nature du dedans mérite d'être en connexion avec celle du dehors.
[36] Edward Soja (1940-2015) était géographe et urbaniste. Son modèle de réflexion fut Los Angeles. En 2015, il devait venir chercher le prix international Vautrin-Lud du FIG qui lui était décerné mais la maladie l'en empêcha.
[37] L'urbaniste Ariella Masbougi, grand prix de l'Urbanisme 2016 nous dit : « La ville doit donner envie de cheminer et de s'y asseoir ».
[38] 90 euros par an, entretien compris et 55 euros pour les étudiants. Les cycles vont être verrouillables avec le smartphone.

Clapoter. L'eau a exercé un rôle essentiel dans la ville des Lumières. Dans la mise en place d'une ville verte et fertile, la retrouvaille avec les eaux s'impose et doit encore être confortée. Il s'agit des linéaires brassés où s'exerce la pratique du canoë- kayak, de l'eau qui cascade ou jaillit et encore des plans d'eau investis par les nénuphars, jacinthes d'eau, etc. La place est valorisée quand elle est positionnée dans la continuité de ces objets d'eau, parterres, promenades et cours. A Nancy, les cartes anciennes signalent que maintes fontaines ont disparu. Etudier la faisabilité de leur restauration entre dans la promotion du mobilier urbain[39].

Doc. n°6

Le quartier Meurthe-Méchelle, un front d'eau qui offre du potentiel pour associer promenade, trame verte et bleue, mise en scène d'espaces dédiés aux sports. N'y a-t-il pas là tous les éléments pour faire évoluer les espaces publics de respiration de la ville de demain ? (Cliché CERPA, 2017).

Verdoyer/respirer. La place entre dans des logiques d'échelles emboîtées renouvelées par la reconnaissance des trames vertes et bleues comme infrastructure à part entière de la cité, en partie héritées des passés empilés dont nous devons tenir compte (Husson, 2018). La nature conduit à repenser différemment que par un proche passé la coordination des espaces urbains entre eux. La nature étant vivante, cette extension n'exclut pas que les espaces concernés sont à la fois à risques, maîtrisés, mis en scène et en miroir. Ce nouveau contexte élargit les espaces qui entrent dans la catégorie des places. Celles-ci s'écartent progressivement de l'approche classique qui les définissait pour être désormais appréhendées en réseaux, sachant que l'outil SIG représenté par le MOS (Mode d'Occupation du Sol) facilite la compréhension de ces nouvelles approches.

L'opération Nancy Grand Cœur fait la synthèse des trois types de verbes évoqués dans ce texte. Elle engage un projet de refondation du cœur de la ville sur au moins deux décennies. Les travaux ont débuté sur la place Thiers alors que la prison Charles III était évacuée (2009) puis détruite (2010) (Conraud, 2009), libérant un vaste espace foncier. Au total, l'emprise carcérale et la friche ferroviaire attenante libèrent 15 hectares pour établir un quartier placé à la descente du TGV (depuis 2007). Il répond à la fois au principe de mixité, de déplacements doux rendus possibles par la place accordée aux espaces publics et de flânerie possible dans la ville, jusqu'au bastion de Saurupt à transformer en lieu de promenade. Tout ceci forme un maillon du quai vert devant réunir la place Thiers à l'avenue général Leclerc. Ce périmètre correspondant à l'éco quartier dont la conception est confiée à Jean-Marie Duthilleul. La refonte du quartier intègre la place des Justes (ex place Alexandre1er), un jardin de la Mémoire et l'esplanade située devant le centre Prouvé.

[39] A signaler place des Dames, une jolie fontaine Wallace qui est en eau.

Au total, les places resituées dans leurs évolutions réalisées ou possibles sont un bel objet de réflexion pour faire avancer la pratique de la ville et encore soigner, préserver la civilité dans l'espace public et privatif qui lui est associé. Si la place idéale réfléchie par Camillo Sitte (1889) relève de l'utopie, cet élément de la construction urbaine reste à entretenir en tenant compte des quatre aspects qui le soutiennent : l'épaisseur historique du lieu, sa dimension identitaire partagée, son rôle dans les relations tissées entre ses usagers, enfin la charge symbolique portée. La place est une forme urbaine remarquable (Lévy, 2008) dont les fonctions, les usages et même les pourtours savent évoluer pour s'adapter à nos actuelles demandes. Restent à inventer de nouvelles alchimies de l'aménagement des places entre vert et béton, sécurité et festivité, mise en scène et urbanisme.

« Il faut regarder une ville comme une forêt, (avec) partout des carrefours de dessins et figures différents » Laugier, 1753.

Références citées, indications bibliographiques

Allain, Rémy, 2005, *Morphologie urbaine.* Paris, A. Colin, 254 p.

Bachelard, Gaston, 1957, *La poétique de l'espace,* Paris, PUF, 222 p.

Bailly, Antoine,1981, *Géographie du bien-être.* Paris, PUF, 239 p.

Bertrand, Michel-Jean, Listowski Hieronim, 1984, *Les places dans la ville.* Paris, Dunod, 96 p.

Boquet, Yves, 2018, *La mondialisation.* Dijon, EUD, 134 p.

Bouvet, Mireille-Bénédicte, 2005, « Les places royales à Nancy au XVIIIe siècle ». Dans Gady, A., Pérouse de Montclos J.-M. (direction) *De l'esprit des villes. Nancy et l'Europe au siècle des Lumières.* Versailles, Arlyss, 450 p., p. 71-82.

Bradel, Vincent (direction), 2014, *Urbanités et biodiversité.* Saint-Etienne, P.U, col. Espace rural et projet spatial, vol. 4,335 p.

Burgel, Guy, Grondeau Alexandre, 2015, *Géographie urbaine,* Paris, Hachette supérieur, 288 p.

Caffier, Michel, 2005, *La place Stanislas. Nancy. Trois siècles d'art et d'histoire.* Strasbourg, La Nuée bleue, 184 p.

Claval, Paul, 2011, *Ennoblir et embellir l'espace. De l'architecture à l'urbanisme.* Paris, Les Carnets de l'Information, 295 p.

Clergeau, Philippe, Blanc Nathalie(direction), 2013, *Trames vertes urbaines. De la recherche scientifique au projet urbain.* Paris, Editions du Moniteur, 339 p.

Choné, Paulette, Fray Jean-Luc, Thévenin Etienne, 1993, Le grand Nancy, Nay ; PUN, 206 p.

Conraud, Jean-Marie, 2009, *Une prison en ville.* Metz, Serpenoise, 135 p.

Davrius, Aurélien, 2012, « Jacques-François Blondel et l'embellissement des villes ». Paris, *Le Portique, revue de philosophie et de sciences humaines,* 28, numéro 6, URL:http//leportique.revues.org/2585.

Debarbieux, Bernard, 1995, « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique ». Paris, *Espace géographique,* 2, p. 97- 112.

Haëntjens, Jean, 2011, *La ville frugale,* Editions FYP-France,139 p.

Harouel Jean-Louis, 1977, « Les fonctions de l'alignement dans l'organisme urbain ». Paris, *Dix-huitième siècle,* 9, p. 135-149.

Harouel, Jean-Louis, 1993, *L'embellissement des villes. L''urbanisme français au XVIIIe siècle.* Paris, Picard, 336 p.

Harvey, D., 2009, « The right of the city" *La revue international des livres et des idées*, n°5, p. 43-42.

Husson, Jean-Pierre ,2009, « Cartes et plans anciens de Nancy, inventaire, analyse, apports ». Nancy, *Mémoires de l'Académie de Stanislas* 2009-2010, p. 209- 228 et également mise en ligne www.academie-stanislas.org/Tome XXIV/HUSSON/pdf

Husson J.-P. ,2014, « Représentations et images des villes de la Renaissance : l'exemple des cartes de Nancy. Nancy, *Annales de l'Est,* n° 1, p. 223-239.

Husson, Jean-Pierre, 2018, « A Nancy, legs et héritages des hydro systèmes de défense et actuels projets de ville ». Nancy, *Le Pays Lorrain* p. 351-3360.

Kottas, Dimitris, 2007, *Places et espaces publics.* Barcelone, Carles Broto i Comerma, 179 p.
Laugier Marc-Antoine, 1753, *Essai sur l'Architecture.* Paris, chez Duchesne, 272p, cité p. 258.

Lefebvre, Henri, 1968, *Le droit à la ville,* Paris, Anthropos, 164 p.

Lévy, Bertrand, 2008, « La place urbaine en Europe comme lieu idéal » Dans Stella Ghervas et François Rosset (dir.) *Lieux d'Europe,* Paris Maison des Sciences de l'Homme, p. 65-85.

Marthouzet, Denis (direction), 2014, *Ville aimable.* Tours, P.U François Rabelais, 384 p.

Masbougi Ariella (direction),2010), *Bien habiter la ville.* Paris, éditions du Moniteur, Col. Projet urbain, 175 p.

Menozzi, Marie-Jo (dir.), 2014, *Les jardins dans la ville entre nature et culture.* Rennes, PUR, 362 p.

Merlin, Pierre, Choay Françoise (dir.), 2015, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement.* Paris, PUF, 723 p.

Paddeu, Flamina, 2017, « Agir à l'heure de l'anthropocène. Les quatre familles de l'environnement urbain ». Paris, *L'Information géographique,* 3, p. 32-53.

Panerai, Philippe, Depaule Jean-Charles, Demorgon Marcelle, 1999, *Analyse urbaine,* Marseille, Editions Parenthèses, 190 p.

Pinon, Pierre, Rose Caroline, 1999, *Places et parvis de France.* Paris, Imprimerie Nationale Editeurs, 160 p.

Pointereau, Rémi, Bourquin Martial, 2017, *Revitalisation des centres des villes et des bourgs.* Rapport sénatorial d'étape, 20 juillet 2017, https :www.senat.fr/notice-rapport/2016/r16-676

Poncet, Patrick, 2017, *Intelligence spatiale,* Rennes, PUR, 320 p.

Seyer, Claude, Valentin Bruno, Pannetier Bruno, 2008, *Nancy aérienne*, Haroué, G. Louis, non paginé.

Sitte, Camillo, 1889, *L'art de bâtir les villes.* Paris, Seuil 1996, pour l'édition française.

Stébé, Jean-Marc, 2011, *Qu'est-ce qu'une utopie ?* Paris, Vrin, 126 p.